



Commune du Touquet-Paris-Plage

Plan Local d'Urbanisme

2 / Projet d'Aménagement et de Développement Durables



REÇU LE

- 6 JUL. 2017

SOUS-PREFECTURE

DE MONTREUIL

Dossier arrêté en Conseil municipal du
Touquet Paris-Plage le :
12 décembre 2016

Mise à l'Enquête publique :
du 14 avril au 15 mai 2017

Dossier approuvé en Conseil de la
Communauté d'Agglomération des
Deux Baies en Montreuillois le :

29 JUIN 2017



SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
PREAMBULE	6
1 Synthèse des enjeux identifiés	7
des milieux naturels exceptionnels	7
LE Touquet-Paris-Plage, jardin de la Manche	8
Des risques et contraintes identifiés à intégrer au projet de territoire	9
1.1 une marque internationale au cœur de trois métropoles européennes	9
Accéder, se déplacer et se retrouver au Touquet Paris-Plage	11
la population permanente : le touquet la ville du bien-vivre et du bien être	11
Les résidences secondaires : le touquet un lieu de villégiature de plus en plus apprécié	12
le tourisme : moteur économique de la station	13
AXE 1 : PRENDRE SOIN DES TOUQUETTOIS	15
Objectif 1. Poursuivre le développement de l'habitat permanent	15
Dépasser le cap des 5 000 habitants permanents	16
Prolonger les actions engagées en matière de diversification de l'offre de logements	16
Renforcer l'offre de services en lien avec les évolutions démographiques	17
optimiser les équipements existants moteur de la vie de quartier	18
Objectif 2. le cœur historique : clé du développement	20
Développer la ville sur elle-même tout en protégeant le patrimoine	20
Faire de la place quentovic le pendant de la place du marché	20
Assurer une veille foncière active et mettre à profit chaque partie du territoire	21
diminuer la consommation foncière des 10 dernières années en privilégiant la densification urbaine	21
Objectif 3. Poursuivre les alternatives au « tout automobile »	22
Poursuivre la hiérarchisation du réseau routier	22
Poursuivre les actions menées pour aménager les itinéraires piétons et cyclistes	22
Valoriser les liens entre le centre depuis les entrées de ville et les quartiers les plus éloignés	23
guider les automobilistes vers les zones de stationnement et réfléchir à de nouveaux espaces en entrée de station les jours de forte affluence	23
AXE 2 : PRENDRE SOIN DU TOUQUET PARIS-PLAGE	24

Objectif 1. Préserver et mettre en valeur les espaces de nature : le Touquet, au cœur d’espaces naturels exceptionnels	24
Promouvoir la qualité des milieux naturels et des espèces caractéristiques de l’identité touquettoise	25
Souligner davantage le réseau hydrographique pour redessiner le lien entre le Touquet et l’eau	26
Améliorer les dispositifs de gestion de l’eau dans un souci d’amélioration de la qualité des eaux et de respect des mécanismes de la nature	26
Être conscient des risques liés à l’érosion du trait de côte et à la submersion marine pour réfléchir à de nouvelles façons de faire évoluer la station	27
Objectif 2. Conserver l’esprit de ville jardin	28
Accentuer la trame verte en milieu urbanisé	28
associer a la démarche patrimoniale, la dimension développement durable	29
l’élégance de la station doit se mesurer à travers l’architecture et les paysages constitutifs de l’histoire et de l’identité de la station	29
lutter contre la banalisation des constructions	30
Objectif 3. les espaces publics créateurs d’une ambiance urbaine rénovée	31
poursuivre la déclinaison opérationnelle du statut de jardin de la Manche	31
faciliter les accès pmr à tous les espaces de la station	31
reconquérir le front de mer	31
Lutter contre la banalisation des espaces publics	32
 AXE 3 : LE TOUQUET PARIS-PLAGE, POLE TOURISTIQUE DE PREMIER PLAN	 33
Objectif 1. Favoriser l’emploi pour accompagner l’économie locale	34
Accompagner les besoins de développement des grands générateurs d’emplois	34
Valoriser le développement économique autour de l’aéroport et du parc d’activités économiques	35
Finaliser la valorisation de l’activité commerciale du centre de la station	35
Accompagner l’évolution de l’offre de formation par la réflexion autour de la restructuration du lycée hôtelier et la création d’un campus	36
Objectif 2. Développer l’activité touristique	37
Renforcer le développement de l’offre autour du tourisme d’affaires	37
Préserver et améliorer le potentiel hôtelier	37
Assurer davantage la promotion de la « station apaisée, apaisante, propice au bien-être »	37
Le Touquet-Paris-plage : paradis des arts et de la culture	38
Objectif 3 : les résidences secondaires au Touquet Paris-Plage, un lieu de villégiature de plus en plus apprécié	39
Conclusion	40

Préambule

Le Touquet Paris Plage est une station balnéaire qui s'est développée au cœur d'un environnement naturel exceptionnel.

Désormais reconnue et fréquentée tout au long de l'année, sa force d'attraction, bâtie sur l'activité touristique, ne cesse de se renforcer.

Cependant nos règles d'urbanisme actuelles, exposées dans un plan d'occupation des sols qui date de 1991, ne sont plus adaptées aux projets de la ville d'aujourd'hui et de demain.

Nous devons préparer le Touquet-Paris-Plage de demain, nous appuyer sur notre passé prestigieux pour construire l'avenir, dans un mode de développement harmonieux pour le bien-être de tous, au sein de cet environnement exceptionnel.

Le nouveau plan local d'urbanisme (PLU) traduira les ambitions du Touquet-Paris-Plage. Il doit être le véritable projet pour la ville et la station dont il faut poursuivre le renouveau.

Le présent projet d'aménagement et de développement durable (PADD) est la clef de voûte du PLU. Il définit ici les orientations d'un développement harmonieux afin de répondre aux besoins et enjeux du territoire.

Au-delà des orientations générales à développer en matière d'habitat, de déplacements et d'économie touristique, ce document intègre les risques de submersion marine établis à la suite de la tempête Xynthia, l'élévation du niveau des mers et la prise en compte de l'érosion du trait de côte. Enfin, il intègre les principes de la Loi Littoral et de la réglementation française et européenne en vigueur.

Puisqu'il définit les grands objectifs d'aménagement et de programmation de demain, ce PADD, que nous voulons concerté et partagé, permettra à tous les Touquettois d'être associés au renouveau du Touquet, car les projets sont l'affaire de tous.

Depuis ce « Fiat Lux, Fiat Urbs » que la lumière soit, que la ville soit, cette devise voulue par les fondateurs du Touquet-Paris-Plage continue de guider notre action comme elle a guidé celle de nos prédécesseurs.

Celle-ci va s'articuler autour de 3 axes fondamentaux. Il s'agit tout d'abord de **prendre soin des touquettois**. Habitats, déplacements et nature seront au cœur de leur cadre de vie. Il s'agit aussi de **prendre soin du Touquet-Paris-Plage**, bâti dans un environnement naturel exceptionnel perçu aujourd'hui comme un facteur de création de richesses. Il s'agit enfin de « penser » le **Touquet-Paris-Plage en pôle touristique à vocation nationale et internationale**, afin de renforcer l'activité économique et d'accompagner l'économie locale créatrice d'emplois.

1 Synthèse des enjeux identifiés

DES MILIEUX NATURELS EXCEPTIONNELS

La station s'est développée au cœur d'espaces naturels à forte valeur écologique : la forêt lotie, les dunes, la baie, et certains alignements d'arbres ont une valeur écologique élevée. Le site classé de la pointe nord, est une plus-value majeure et une reconnaissance nationale de la qualité environnementale de la station.

La gestion de ces milieux nécessite la mise en place d'outils adaptés et performants. Celle-ci doit être irréprochable et optimale.

Ces espaces sont aussi des supports aux activités variées faisant l'attractivité du territoire.

Cependant, le patrimoine naturel le long des voies est aujourd'hui vieillissant, et la forêt est en danger. Tout cela nécessite d'être régénéré pour conserver la qualité de la station.

L'urbanisation récente s'est faite le long de la courbe dunaire, épousant la forme du rivage. La fréquentation touristique en hausse impose quant à elle, de concilier l'activité humaine avec la préservation de la nature et son environnement. L'imperméabilisation excessive des sols doit nous alerter face aux phénomènes climatiques de plus en plus fréquents.

Un réseau hydraulique important maille le territoire. Aujourd'hui dissimulé, il représente un réel atout pour améliorer la qualité des rejets dans la Canche. Ce maillage de fossé est un outil essentiel pour reconnecter la station à l'eau.

Le projet de territoire doit donc s'assurer de la mise en place d'outils pour la gestion et la protection des milieux naturels caractéristiques de l'identité touquettoise. Les outils sont aussi à décliner pour assurer la préservation, voire la restauration de continuités écologiques majeures.

Les projets d'aménagements ne doivent pas compromettre la qualité environnementale de la station, ces milieux étant une richesse pour son développement.

Le lien entre la station et l'eau est à révéler afin de reconnecter l'urbain à l'eau qui l'entoure : la baie de Canche, la Manche, les nombreux fossés, etc. Enfin, la qualité des eaux de la Canche est à améliorer grâce à un système de phyto-épuration pour limiter les rejets pollués.

Il sera nécessaire de faire du Touquet Paris-Plage, plus encore, une ville en communion avec la nature.



LE TOUQUET-PARIS-PLAGE, JARDIN DE LA MANCHE

Plusieurs séquences paysagères identifiées sont les supports de l'identité de la station, déclinée autour des trois milieux : la mer, la forêt et la ville.

Les jardins à l'anglaise sont caractéristiques du Touquet-Paris-Plage, et en révèlent l'élégance.

De nombreux espaces publics ponctuent le territoire, à l'image de la place du centenaire, du square Robert Lassus. Ils contribuent au bien-être et au bien-vivre dans un cadre apaisé et convivial, participent à la lecture de l'ambiance de la ville et à la valorisation des commerces.

L'espace est ponctué par de nombreuses perspectives vers la forêt, la façade maritime. Néanmoins, l'ouverture vers la Baie de Canche est aujourd'hui plus timide. Certaines perspectives sont aujourd'hui obstruées entre la voie publique et les espaces bâtis, et les stationnements peuvent aussi contribuer à la perturbation de certaines vues.

De nombreux repères visuels et une richesse architecturale exceptionnelle ponctuent la station : les villas, le marché couvert, l'Hôtel de Ville, etc. Un travail spécifique sur la qualité de revêtement est mené, tout comme un travail systématique sur les façades et leurs détails, renforçant ainsi la qualité architecturale. Des recherches historiques dans tous les travaux d'aménagement des espaces publics sont systématisées.

La configuration actuelle de la station l'oblige à se réinventer sur elle-même. Ce travail nécessite une vigilance particulière pour ne pas bouleverser les ambiances paysagères aujourd'hui bien définies.

Le projet de territoire s'attachera à décliner plusieurs enjeux repérés lors du diagnostic :

- Poursuivre la déclinaison opérationnelle du Touquet : Jardin de la Manche
- Conserver l'esprit de « ville jardin » en renforçant les ouvertures depuis les espaces publics vers les espaces privés. Des clôtures et portails trop hauts cachent les jardins et brisent les angles de vues.
- Lutter contre ce risque de banalisation et de perte d'identité,
- Faire ressortir l'esprit touquettois dès les entrées dans la station
- Intégrer l'AVAP menée en parallèle et préserver la qualité architecturale typique de la station.
- Renforcer l'identité du Touquet à travers ses façades, son urbanisme et le traitement des espaces publics (trottoir, mobilier urbain).
- Développer de nouvelles perspectives vers la Canche, dans un esprit de reconquête de la baie.



DES RISQUES ET CONTRAINTES IDENTIFIÉS À INTÉGRER AU PROJET DE TERRITOIRE

Au vu de son positionnement géographique, la station est soumise à la Loi Littoral. Celle-ci est déclinée dans le PLU et appliquée en amont de chaque projet : coupures d'urbanisation, espaces naturels remarquables, bande des 100 mètres.

En ce qui concerne l'érosion du trait de côte, des études sont en cours.

L'histoire, et les conflits mondiaux ont laissé des traces, puisqu'à l'image de l'ensemble de la région, le Touquet-Paris-Plage est concerné par le risque lié aux munitions anciennes de guerre. Pour rappel, le Touquet-Paris-Plage fut la ville la plus minée lors de la seconde guerre mondiale ...

Si les phénomènes naturels pris individuellement sont bien définis (débordement, submersion marine, inondation, ...), leur conjugaison reste néanmoins inconnue, notamment sur la frange de la Baie.

La richesse des milieux, et la position littorale de la station conduisent à une accumulation des réglementations, tant à l'échelle nationale qu'europpéenne : site classé, ZNIEFF, sites Natura 2000.

Ainsi, les contraintes et risques identifiés encadrent les potentielles extensions de la station et l'oblige à être très attentive.

Les défis à relever pour le projet de territoire sont :

- Etre conscient des risques, et les intégrer en amont des projets pour réfléchir à de nouvelles façons de faire évoluer la station
- Intégrer le risque d'aléa de submersion marine et d'érosion du trait de côte
- Traduire précisément les dispositions de la Loi Littoral dans le P.L.U. pour sécuriser les projets.

1.1 UNE MARQUE INTERNATIONALE AU CŒUR DE TROIS MÉTROPOLIS EUROPÉENNES

Géographiquement placée au cœur de trois grandes capitales européennes : Paris, Bruxelles et Londres, son accessibilité est facilitée par l'aéroport international, la gare « Etaples-Le Touquet » et l'échangeur autoroutier A16 à proximité. Le Touquet-Paris-Plage est donc une station de proximité.

L'économie touquettoise est tournée vers le tourisme de court/moyen séjour et le haut de gamme du fait de ses nombreux équipements : thalassothérapie, golf, tennis, parc équestre, les casinos, les hôtels. Néanmoins, l'économie touristique peut être sujette à quelques aléas, du fait d'une concurrence nationale et internationale toujours plus accrue entre les différents territoires touristiques.

L'économie locale structurée autour du tourisme fait du Touquet-Paris-Plage le premier employeur du Montreuillois avec près de 4000 emplois directs. 1500 personnes viennent travailler quotidiennement sur la commune, en dehors des emplois saisonniers.

Le linéaire commercial est important. Près de 300 restaurants et commerces dynamiques recensés, un marché deux à trois fois par semaine et un marché du terroir l'été, renforcent son attractivité. Les commerces sont diversifiés, des commerces de proximité aux magasins spécialisés. Une restructuration récente de la rue Saint Jean et du boulevard Daloz, souligne davantage l'activité commerciale. Cependant, comme dans de nombreux centres-villes, le risque de banalisation existe. Il conviendra de s'assurer de préserver cette diversité.

Les structures économiques, comme la pépinière d'entreprises à l'aéroport international connaissent un grand succès. Néanmoins, cette pépinière est déconnectée du cœur de la station, et le parc d'activités en entrée de ville manque aujourd'hui d'attractivité.

Les défis à relever du projet de territoire sont les suivants :

- Préserver l'économie touristique en accompagnant les grands générateurs d'emplois que sont le golf, le casino, la thalassothérapie.
- Révéler l'élégance du Touquet pour jouer sur la qualité et affirmer sa spécificité, gage d'attractivité face à la concurrence touristique nationale et internationale toujours plus accrue.
- Poursuivre la reconquête du front de mer, pour animer la plage et la relier au cœur de ville.
- Conforter le développement d'activités économiques novatrices, sur le quartier de l'aéroport
- Revaloriser le parc d'activités en entrée de ville.



ACCÉDER, SE DÉPLACER ET SE RETROUVER AU TOUQUET PARIS-PLAGE

La station est facilement accessible pour tous les modes : échangeur A16 à proximité, gare SNCF, navettes, aéroport international.

L'organisation et la hiérarchisation des voies est en cours. Elle doit être claire, lisible et facile d'utilisation pour les usagers. Des enrobages spécifiques sont privilégiés en forêt, une nouvelle signalétique permet l'orientation des visiteurs.

Les modes de déplacement doux sont favorisés (piétons et cyclistes) par un maillage de pistes cyclables, des allées piétonnes arborées, qui améliorent le confort des piétons, une vélo-route voie verte, le chemin du littoral. Néanmoins, quelques conflits d'usages persistent lorsque la place est insuffisante pour les vélos.

Les défis à relever du projet de territoire sont :

- Assurer un traitement équitable de tous les modes de déplacement
- Poursuivre la piétonisation du centre-ville pour valoriser la mobilité active et l'activité commerciale, et renforcer l'utilisation des espaces publics
- Réfléchir aux façons de relier la zone de l'aéroport et de l'entrée de ville au cœur de la station
- Poursuivre la valorisation des entrées de ville saturées en heure de pointe par les déplacements domicile-travail et touristiques.



LA POPULATION PERMANENTE : LE TOUQUET LA VILLE DU BIEN-VIVRE ET DU BIEN ÊTRE

Grâce aux efforts fournis en matière de logements, et ce malgré une période de baisse démographique, la population touquettoise connaît désormais une période de stabilisation. Notre ambition est de permettre aux jeunes ménages de s'installer et poursuivre ainsi le développement de la population permanente. La production de l'habitat doit donc répondre à tous les publics : jeunes, personnes âgées, étudiants, saisonniers.

« 1 logement pour chaque touquettois » dans un esprit de mixité sociale et intergénérationnelle, doit être un objectif prioritaire.

Le cadre de vie de grande qualité, qui confère à la commune son caractère de ville du bien vivre et du bien-être, est un atout indéniable.

Cette caractéristique est renforcée par la présence de nombreux équipements à vocation sociale et citoyenne, de qualité répondant aux besoins quotidiens des touquettois : écoles maternelle et primaire, collège, lycée technique hôtelier, bibliothèque-médiathèque, cinéma, centre social et culturel. Aussi l'économie touristique et l'exigence des touristes permettent aux touquettois de bénéficier d'équipements de grande qualité d'une ville de 30 000 habitants.

Plus de la moitié des emplois sur la commune profitent aux touquettois, de telle sorte que de nombreux habitants vivent et travaillent sur le territoire.

L'attractivité de la commune est aussi portée par des opérations de logements, à l'image de la ZAC Quentovic. Le renouvellement urbain est fort et une offre nouvelle de mixité intergénérationnelle est développée. Les évolutions des modes de cohabitation nécessitent aujourd'hui des structures familiales de plus en plus réduites et des logements toujours plus nombreux et adaptés aux nouveaux besoins. Le foncier est rare et son prix élevé, ce qui peut expliquer le départ de jeunes ménages vers des communes limitrophes et ralentir la sortie de nouvelles opérations.

Les résidents secondaires choisissent de plus en plus de vivre leur retraite dans la station, ce qui est un atout favorisant l'économie résidentielle. La commune accompagne aussi ce phénomène grâce aux services et équipements adaptés.

Les défis à relever dans le projet de territoire sont :

- Permettre une augmentation de la population permanente grâce à une offre en logements, services et équipements adaptés et diversifiés.
- Lutter contre le déséquilibre social en permettant à chaque touquettois de se loger et développer une offre adaptée en termes de typologie et d'accession (développer le logement locatif privé et aidé)
- Intégrer les enjeux de densification et de veille foncière sur le secteur d'urbanisation historique de la station.

LES RÉSIDENCES SECONDAIRES : LE TOUQUET UN LIEU DE VILLÉGIATURE DE PLUS EN PLUS APPRÉCIÉ

Le Touquet-Paris-Plage s'est créé pour être un lieu de villégiature international privilégié, où il fait bon se retrouver pour partager un moment de détente, ce qui a déclenché le développement des résidences secondaires dès la fin du XIXème siècle.

Cette caractéristique tend à s'accroître, le nombre de résidences secondaires étant en augmentation. Cette croissance s'explique par un cadre exceptionnel, au cœur de 3 entités : la mer, la forêt, la baie et par une offre étoffée d'équipements tels le centre sportif, parc équestre, golf, tennis, musée, palais des congrès, bibliothèque-médiathèque.

La nouvelle occupation des résidences secondaires de plus en plus régulière est liée au phénomène de double-résidence (en ville la semaine, au Touquet le week-end). Ceci est dû essentiellement à la politique événementielle touristique, sportive et culturelle qui n'a cessé de se renforcer.

Les défis à relever dans le projet de territoire sont :

- Préserver la vocation de villégiature de la commune en confortant l'offre de services et d'équipements, rendant le cadre de vie agréable
- S'adapter à une nouvelle forme d'occupation des résidences secondaires, mais qui ne doit pas se faire au détriment de la population permanente
- Valoriser les éléments participant à l'attractivité de la station : un lieu du bien-être, du bien vivre, ...
- Développer le travail à domicile, une activité qui reste encore trop marginale.

LE TOURISME : MOTEUR ÉCONOMIQUE DE LA STATION

La station est un événement en elle-même. Les événements et les équipements et une certaine qualité de vie, servent à sa renommée. Les espaces naturels sont des atouts uniques servant de supports à de nombreuses activités : promenades équestres dans les dunes et la forêt, détente et activités nautiques sur la plage, promenades dans les dunes et parc nature de la Baie de Canche. Sa position stratégique, et son lien fort avec le Royaume-Uni renforcent sa qualité de station de proximité, où il fait bon se retrouver.

Les équipements de qualité tels le golf, la thalassothérapie, le parc équestre, participent du rayonnement de la station et attirent toujours davantage. Les hôtels et les restaurants participent aussi à l'attractivité touristique.

Les aménagements de qualité des espaces publics et les caractéristiques des bâtis confèrent à la station une identité architecturale indéniable.

La commune est fortement impliquée dans la structuration du tourisme : développement d'une application mobile, animation des assises du tourisme, multiplication des manifestations culturelles et sportives.

Les défis à relever pour conforter le développement touristique :

- Relever un défi permanent face à la crise et à la concurrence internationale
- Faire face aux petits hôtels qui ferment du fait de la multiplication des normes.
- Profiter des espaces naturels exceptionnels pour renforcer l'esprit de ville apaisée
- Valoriser le caractère récréatif et de détente de la station
- Face à une offre d'hébergement vieillissante, il y aura lieu de s'adapter aux exigences des nouveaux touristes.
- Poursuivre la reconquête de la baie de canche, de la plage et du front de mer



Axe 1 : Prendre soin des Touquettois



Objectif 1. Poursuivre le développement de l'habitat permanent

DÉPASSER LE CAP DES 5 000 HABITANTS PERMANENTS

Le Touquet Paris-Plage s'engage, en premier lieu, à répondre aux besoins en logements pour maintenir les habitants. Et, dans les 10 prochaines années, à développer les conditions d'une nouvelle croissance de la population permanente. L'ambition démographique à plus long terme vise à repasser le cap des 5 000 habitants. Cette évolution démographique maîtrisée et ambitieuse est adaptée à l'accroissement progressif de la capacité d'accueil de la commune (logements, services, aménagements des espaces naturels sensibles).



PROLONGER LES ACTIONS ENGAGÉES EN MATIÈRE DE DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DE LOGEMENTS

Cet engagement implique une réflexion globale sur l'habitat, un effort important de construction de nouveaux logements, en même temps que la réhabilitation du parc existant et une politique foncière volontariste.

Cette action globale comporte plusieurs types d'interventions spécifiques. Chaque partie du territoire sera évaluée en vue d'examiner les conditions optimales de constructibilité de logements permanents.

Tous les espaces en déshérence seront mis à profit autant que possible, en vue de répondre aux besoins importants à ce jour recensés.

Plus de 200 dossiers de demande de logements sont en attente et déterminent aisément les besoins. Cette demande sera étudiée précisément pour offrir les logements correspondants aux ressources des foyers concernés.

Une part de l'offre en logements sera locative et aidée, à hauteur de 20% dans les nouvelles opérations, et 25% en opération de renouvellement. Ce sont donc au moins

100 logements aidés qui devront être produits à l'horizon du PLU.

Parallèlement, de nouvelles zones constructibles seront ouvertes pour la construction de logements, à l'image de la ZAC Quentovic et du quartier de l'aéroport.

La ZAC Quentovic, quartier historique et populaire va s'offrir une nouvelle jeunesse grâce à un projet ambitieux qui aura à concilier logements pour la population permanente, résidence services, une place le long de la rue de Metz et des commerces de proximité. Dans le respect des normes environnementales actuelles, c'est un véritable lieu de vie moderne, paysagé, élégant qui s'intégrera dans le cœur de ville. Un lieu vivant de rencontre qui sera arboré et formera une transition entre la forêt et la plage.



Le quartier de l'aéroport, au cœur de la forêt accueillera un espace qui doit devenir la vitrine d'un Touquet-Paris-Plage affirmant sa modernité, son élégance, ses qualités environnementales. Parfaitement inséré dans un milieu naturel recréé, du logement pour la population permanente verra le jour. Ces logements seront particulièrement vertueux du point de vue de la consommation énergétique et audacieux quant à leur architecture et leur insertion dans le site.

RENFORCER L'OFFRE DE SERVICES EN LIEN AVEC LES ÉVOLUTIONS DÉMOGRAPHIQUES

Une des caractéristiques de notre population est le taux important des personnes de plus de 60 ans (représentant 45% de la population totale).

L'enjeu pour la commune est de retrouver une mixité et une vie sociale qui intègrent une part conséquente de logements et de services pour la population permanente,

familles et séniors. Les logements doivent permettre aux personnes plus âgées éloignées du centre-ville de s'en rapprocher, de vivre et de disposer de tous services de proximité.

En rapprochant les habitants des services et des lieux d'activités par des conditions de déplacements sécurisés, nous créerons en plus une véritable qualité de vie qui contribuera à assurer cette nouvelle dynamique démographique.

Cette problématique nécessite, d'autre part, un renforcement des services aujourd'hui en partie disponibles. La politique en faveur des aînés touquettois est aujourd'hui structurée mais sera confortée dans les années à venir, à l'image de la maison pluri-professionnelle de santé.

Les Nouvelles Technologies de l'Informatique et de la Communication (NTIC) et ses services associés font partie intégrante du projet de territoire, car la station doit rester « connectée » à l'image de l'office du tourisme et ses innovations technologiques (applications pour smartphones, site internet ...). Le déploiement des NTIC est systématisé à l'ensemble des opérations, à vocation d'habitat, d'équipements ou de services.

OPTIMISER LES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS MOTEUR DE LA VIE DE QUARTIER

Les touquettois disposent aujourd'hui d'équipements d'une commune de 30 000 habitants, à la fois en termes de qualité et de quantité.

Ce large panel d'équipements est diversifié : salles et terrains de sports, écoles, cinéma, centre social, maison des associations, commerces de proximité ...

La reconversion du bâtiment de l'ancienne école « Jean de la Fontaine » en bibliothèque-médiathèque a répondu à un triple objectif. D'une part installée en plein cœur de ville, celle-ci satisfait par sa proximité un très large public, tout en traitant une accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et enfin en permettant la reconversion utile d'un bâtiment dans une nouvelle fonction, le tout dans le respect de son architecture.



En termes de services, la commune a créé la « halte répit Alzheimer » et l'école parentale pour enfants autistes du Montreuillois, résultats d'une politique engagée en termes de solidarité et d'innovation.

Face à l'importance de la demande, plus particulièrement dans le domaine des sports, de l'éducation ou de la culture, l'objectif de la ville sera de rationaliser la gestion de tous les équipements communaux existants et de procéder à leur réhabilitation progressive (tennis, musée, centre sportif, écoles) afin de se donner les moyens de poursuivre la dynamique enclenchée et de répondre aux besoins des habitants.

Objectif 2. le cœur historique : clé du développement

DÉVELOPPER LA VILLE SUR ELLE-MÊME TOUT EN PROTÉGÉANT LE PATRIMOINE

Le cœur de la station concentre aujourd'hui les équipements, les commerces et les services, facilitant ainsi leur accès aux touquettois.

Le renforcement du cœur de station passera par l'urbanisation en priorité des disponibilités foncières. L'urbanisation des dents creuses doit se faire en gardant le principe d'offrir à chaque touquettois, actuel et futur, la possibilité de se loger dans notre station.

Le Touquet-Paris-Plage se distingue cependant par l'ambiance particulière qui se dégage des lieux et son patrimoine architectural exceptionnel sera préservé. Comme toute station balnéaire les enjeux économiques et patrimoniaux doivent se conjuguer pour donner un nouvel élan au territoire.



FAIRE DE LA PLACE QUENTOVIC LE PENDANT DE LA PLACE DU MARCHÉ

La réalisation de la ZAC Quentovic, qualifiée historiquement quartier populaire de la ville, va permettre de retrouver une mixité et une vie sociale et intégrera une part conséquente de logements pour la population permanente : les familles, les jeunes et les seniors. Ces logements permettront, entre autres aux personnes éloignées du centre-ville de s'en rapprocher, de vivre et de disposer de tous services de proximité

Cet aménagement permettra un rééquilibrage de l'espace de vie économique touquettois en formant le pendant de la place du marché identifiée comme un véritable site d'attractivité commerciale.

Cette offre résidentielle et de services supplémentaires permettra d'accueillir de nouvelles familles et des personnes âgées souhaitant résider en centre-ville. Cette dynamique démographique a pour ambition de développer des commerces et des services dans le quartier.

ASSURER UNE VEILLE FONCIÈRE ACTIVE ET METTRE A PROFIT CHAQUE PARTIE DU TERRITOIRE

Sur le marché immobilier touquettois les prix en accession et location restent élevés. La municipalité a conscience de cette situation.

Le droit de préemption urbain pourra s'exercer chaque fois qu'une opportunité se présentera afin de convertir un immeuble abandonné en lieu d'habitat permanent.

Une politique foncière volontariste sera menée en direction du bâti privé pour inciter les propriétaires à réhabiliter leurs biens afin de l'offrir à la location.

Chaque partie du territoire sera mise à profit. Les lieux en déshérence incompatibles avec l'image de la station, devront se transformer, en priorités en logements pour la population permanente.

DIMINUER LA CONSOMMATION FONCIÈRE DES 10 DERNIÈRES ANNÉES EN PRIVILEGIANT LA DENSIFICATION URBAINE

Sur la période 2003-2014, 16,5 hectares ont été consommés pour l'habitat. L'aménagement des équipements sur la période a nécessité l'utilisation de 3 ha de foncier.

Dans un souci de limitation de la consommation des terres naturelles et agricoles, le choix est fait, pour les années à venir, de réduire au moins de moitié la consommation enregistrée sur la période passée. Compte-tenu de sa configuration, des dents creuses existantes. L'essentiel du développement de la commune se fera en densifiant la trame urbaine existante.

Considérant les orientations de la loi ALUR et celles du SCoT, le Touquet-Paris-Plage se limitera à une extension de l'urbanisation de 10 ha à l'horizon du P.L.U. A moyen terme, il n'est cependant envisagé qu'une extension urbaine réduite du quartier de l'aéroport de moins de 5 ha. Afin de densifier le tissu urbain, et limiter les extensions, les nouvelles opérations tendront vers une moyenne de 28 logements/ha.

Objectif 3. Poursuivre les alternatives au « tout automobile »

POURSUIVRE LA HIÉRARCHISATION DU RÉSEAU ROUTIER

Les infrastructures historiques doivent aujourd'hui s'adapter aux évolutions d'usage. Le plan de déplacement durable traitera les accès à la station et la circulation entre les quartiers et dans les quartiers. Il est l'acte fondateur d'une politique de déplacement à poursuivre, qui donne toute sa place aux modes de déplacement doux.

La hiérarchisation du réseau viaire permettra une meilleure gestion des flux, et une sécurisation des déplacements pour tous les modes. Des aménagements appropriés continueront de rendre plus lisibles la différence, entre voies principales et voies de desserte. Le réseau routier sera adapté aux modes de déplacement cyclistes et piétons.

De nombreux carrefours sont accidentogènes du fait de leur configuration. Ces dysfonctionnements seront traités au profit d'une lisibilité accentuée des voies prioritaires tout en hiérarchisant le réseau viaire en forêt.

POURSUIVRE LES ACTIONS MENÉES POUR AMÉNAGER LES ITINÉRAIRES PIÉTONS ET CYCLISTES

La mise en œuvre du plan de déplacement durable a été l'occasion d'afficher la volonté de renforcer la place accordée aux modes piétons et cyclistes. Ces pratiques sont aujourd'hui en plein développement.

Les déplacements piétons cyclistes doivent devenir des modes de se déplacer à part entière, au même titre que l'automobile. Les aménagements cyclables méritent une véritable attention.

Nous les rendrons cohérents et continus.

La sécurisation des itinéraires, qu'ils soient cyclables ou piétons, s'accompagnera d'aménagements permettant aussi à tous les modes de cohabiter.



VALORISER LES LIENS ENTRE LE CENTRE DEPUIS LES ENTRÉES DE VILLE ET LES QUARTIERS LES PLUS ÉLOIGNÉS

La hiérarchisation du réseau viaire devra se faire sur l'ensemble de la station, afin de relier les quartiers éloignés au cœur de ville. Cet objectif doit permettre de rapprocher tous les touquettois du cœur de la station, véritable lieu de vie, et aux grands équipements (centre équestre, collège, golf, parc nature de la baie, ...). Il s'agit d'avoir un maillage cohérent, pour que chaque touquettois puisse redécouvrir la station grâce à des itinéraires adaptés.

GUIDER LES AUTOMOBILISTES VERS LES ZONES DE STATIONNEMENT ET RÉFLÉCHIR À DE NOUVEAUX ESPACES EN ENTRÉE DE STATION LES JOURS DE FORTE AFFLUENCE

Pour faciliter les stationnements et éviter les comportements dangereux et gênants, les automobilistes doivent être davantage guidés vers les zones de stationnement adéquat. La rationalisation des stationnements et des itinéraires vers ces lieux est une priorité.

Les jours de forte affluence (période estivale, événements sportifs et culturels, ...) des zones de stationnement devront être prévues en entrée de ville pour alléger le trafic routier en son cœur. Les systèmes de navettes devront être renforcés pour offrir un meilleur confort à tous.

AXE 2 : PRENDRE SOIN DU TOUQUET PARIS-PLAGE



Objectif 1. Préserver et mettre en valeur les espaces de nature : le Touquet, au cœur d'espaces naturels exceptionnels

PROMOUVOIR LA QUALITÉ DES MILIEUX NATURELS ET DES ESPÈCES CARACTÉRISTIQUES DE L'IDENTITÉ TOUQUETTOISE

Le Touquet-Paris-Plage est au cœur d'espaces naturels exceptionnels, atouts qui doivent devenir source de profits collectifs. Le Parc nature de la Baie de Canche est reconnu d'intérêt national, au titre de la loi de 1930 sur les sites classés. Nos stratégies de valorisation devront répondre aux exigences environnementales, économiques et touristiques.

La qualité environnementale des différents espaces sera préservée voire restaurée, pour garantir la pérennité des milieux naturels. Les continuités écologiques sont reconstituées, les milieux naturels dégradés seront renaturés. Des outils de gestion sont mis en place pour gérer les différentes structures identifiées : les dunes, la forêt, la baie, les prairies humides, ...



Tout en organisant en son sein, les activités traditionnelles ou nouvelles : voile, promenade, chasse, pêche, détente, sport-nature, etc qui s'y exercent, il s'agira, de valoriser les milieux naturels et d'en faire des lieux de découverte et de partage.

La première perception qu'offre le Touquet-Paris-Plage dès son entrée, depuis le sud ou depuis Etaples sur Mer, est paysagère. Cet atout incomparable doit forger notre identité. Nous serons attentifs à le valoriser, par des aménagements respectueux des lieux.

SOULIGNER DAVANTAGE LE RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE POUR REDESSINER LE LIEN ENTRE LE TOUQUET ET L'EAU

L'identité du Touquet est liée à l'eau. Station balnéaire au XIXe siècle, la construction de la commune s'est faite sur le cordon dunaire, entre la Baie de la Canche et la Manche.

Les projets de territoire doivent tendre à la réouverture des perspectives sur la Baie de la Canche et vers la mer. On parlera ainsi de « reconquête de ces espaces », en lien avec l'eau. Il s'agit de redessiner Le Touquet le long de sa trame bleue. Nous devons réfléchir à l'échelle de l'estuaire, tout en organisant des relations avec la rive nord et le port d'Étaples.



AMÉLIORER LES DISPOSITIFS DE GESTION DE L'EAU DANS UN SOUCIS D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES EAUX ET DE RESPECT DES MÉCANISMES DE LA NATURE

Un important réseau de fossés court sur l'ensemble du territoire. Les fossés ont un rôle important dans le système de phytoépuration et permettent ainsi une meilleure gestion de l'eau.

Ce système doit ainsi être valorisé et davantage souligné, dans le sens où il permet une amélioration de la qualité des eaux rejetées dans la Canche et permet de respecter les mécanismes de la nature tout en protégeant les touquettois des risques d'inondation.

ÊTRE CONSCIENT DES RISQUES LIÉS À L'ÉROSION DU TRAIT DE CÔTE ET À LA SUBMERSION MARINE POUR RÉFLÉCHIR À DE NOUVELLES FAÇONS DE FAIRE ÉVOLUER LA STATION

Les phénomènes naturels rappellent aux hommes la place importante de la nature dans leur vie. Ainsi, le risque de submersion marine concerne-t-il la rive gauche de la Canche. L'aérodrome, le Parc Equestre sont des zones basses endiguées, situées derrière des ouvrages de protection.

Le périmètre ainsi défini par les services de l'Etat est aujourd'hui connu de tous et le porter à connaissance diffusé en janvier 2014 joue un rôle important dans l'aménagement de la zone de l'estuaire. Ce risque sera pris en compte dans la détermination de notre politique de développement économique et touristique, car c'est un des principaux leviers de réduction du risque, qui permet de limiter la vulnérabilité future de notre territoire.

De même, l'érosion du trait de côte est un phénomène naturel qu'il faut prendre en compte.



Objectif 2. Conserver l'esprit de ville jardin

ACCENTUER LA TRAME VERTE EN MILIEU URBANISÉ

Du Touquet-Paris-Plage se dégage une ambiance très particulière, et unique entre les différents espaces, entre la ville, le littoral et la forêt habitée. De nombreuses et larges avenues bordées d'arbres parcourent cette forêt urbanisée avec soin. Cette caractéristique doit être renforcée. Elle constitue un élément identitaire du paysage touquettois.

Pour développer la qualité de cet espace, un travail important sera engagé sur la nature des boisements à conserver ou à introduire. Le patrimoine naturel le long de ces axes nécessite d'être régénéré afin d'en renforcer la longévité.

Cette constance dans la mise en scène du paysage, avec la complicité des habitants, allant jusqu'à l'intégration des clôtures et portails, constitue l'élément déterminant de l'attractivité de la station. C'est en ce sens que les habitants sont des acteurs à part entière pour la promotion d'une ambiance urbaine renouvelée.

Enfin, chaque jardin ou espace public doit avoir son originalité. En respectant l'esprit des lieux, les services de la commune ont à accomplir cette mission dans le respect de l'identité de la station.



ASSOCIER A LA DÉMARCHE PATRIMONIALE, LA DIMENSION DÉVELOPPEMENT DURABLE

La transformation de la ZPPAUP en aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) est en cours, afin de préserver les diversités architecturales et paysagères qui font le Touquet-Paris-Plage aujourd'hui. Chacun doit être attentif à l'environnement dans lequel il intervient avant de construire, agrandir ou rénover sa façade. Il en va de l'avenir de la commune.

Les approches patrimoniales et environnementales sont tout à fait compatibles. La conservation et la mise en valeur du patrimoine participeront d'un tel développement (économie d'espaces, économie d'énergie, matériaux, savoir-faire).

L'ÉLÉGANCE DE LA STATION DOIT SE MESURER À TRAVERS L'ARCHITECTURE ET LES PAYSAGES CONSTITUTIFS DE L'HISTOIRE ET DE L'IDENTITÉ DE LA STATION

Notre patrimoine bâti public et privé, est extrêmement riche et diversifié. Il doit devenir un véritable atout touristique. Les façades des belles demeures touquettoises méritent toute notre attention. Leur rénovation progressive apporte une touche de gaieté et d'élégance supplémentaire.



Depuis 2013, date de la mise en œuvre de l'opération globale d'amélioration des façades, qui produit ses effets, sa visibilité s'est accentuée. Plus de 70 bâtiments sont rénovés et transforment l'image de la ville. Elle doit aujourd'hui encore s'accroître par des actions volontaristes et encore plus incitatives sur des portions de rues entières afin de créer une harmonie en complément des espaces publics.

Au titre des bâtiments prestigieux, l'hôtel de ville, premier centre administratif, inauguré en 1931, classé à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis le 27 mai 2014 pour ses façades, son originalité architecturale, la qualité de ses éléments décoratifs et son beffroi, sera entièrement restauré dans les règles de l'art.

Promouvoir les formes urbaines innovantes et être à la pointe du développement de l'architecture du XXI^e siècle sera aussi l'objectif de la commune en matière de construction neuve et de rénovation du patrimoine existant, dans une optique de développement durable. Cette exigence d'originalité architecturale nécessite la mobilisation des services de la commune, des habitants et des acteurs économiques, tous les acteurs portant l'identité du Touquet de demain.

LUTTER CONTRE LA BANALISATION DES CONSTRUCTIONS

La ville s'est construite en relation avec le paysage qu'il soit dunaire, urbain ou végétal. Le bâti doit être respectueux du paysage dans lequel il s'inscrit. Une des particularités du Touquet-Paris-Plage est ce dialogue fort entre l'architecture et le végétal.

La volonté de la ville du Touquet-Paris-Plage est de transmettre aux générations futures un patrimoine bâti unique. Balcons, bow-windows, saillies, soubassements, modénatures et matériaux nobles sont autant d'éléments qui constituent l'architecture balnéaire. Il nous faut préserver et mettre en valeur ces caractéristiques riches de notre patrimoine dans les constructions neuves en réinterprétant ces éléments de manière contemporaine.

Rechercher la qualité urbaine par l'exigence d'une originalité architecturale, permettre une architecture conforme à l'esprit du Touquet-Paris-Plage, sont autant d'actions qui préfigurent la qualité du cadre de vie recherchée qui sera au cœur des projets.

La qualité urbaine et architecturale passera par la mise en œuvre de techniques et l'utilisation de matériaux nobles, et respectueux de l'environnement pour répondre aux exigences en termes de développement urbain durable.

Un travail est à poursuivre à propos des clôtures et portails, qui doivent préserver les ouvertures visuelles vers les jardins publics et privés. Elles seront discrètes, voire inexistantes afin de renforcer l'omniprésence de la forêt.

Autant d'objectifs qui constitueront les orientations réglementaires de l'AVAP dont la démarche est menée en parallèle du PLU.



Objectif 3. les espaces publics créateurs d'une ambiance urbaine rénovée

POURSUIVRE LA DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE DU STATUT DE JARDIN DE LA MANCHE

Cette nouvelle ambiance ne s'exprime que si les lieux publics sont conviviaux et sécurisés. Erigée au cœur d'un espace naturel d'exception, le Touquet-Paris-Plage, par sa qualité et son cadre de vie, a été baptisée *Jardin de la Manche* par ses créateurs. Ce statut précieux doit se prolonger dans chaque intervention sur l'espace public.

L'élément fort de l'identité touquettoise qui donne une ambiance unique au cœur de ville est le calepinage des trottoirs. Étudié dans un plan global et traduit dans « *un guide des espaces publics* » chaque rue est rénovée pour faire de ces espaces des lieux confortables et identitaires. Le mobilier urbain simple et sobre (tel les bancs-jardinières ou les abris bus dessinés par l'architecte Louis Quételart) est systématiquement entretenu et rénové si nécessaire. Il trouve son écho dans un mobilier urbain contemporain inspiré de l'existant, spécifiquement dessiné pour le Touquet-Paris-Plage.

Nos spécificités doivent être encore davantage soulignées : le Touquet, ville-jardin, royaume du vélo, paradis des sports, le tout dans une démarche de développement durable. Ainsi, les espaces publics doivent être dédiés en priorité aux modes doux (piétons, cyclistes), plutôt qu'à l'automobile pour répondre aux exigences de qualité du cadre de vie.

FACILITER LES ACCÈS PMR À TOUS LES ESPACES DE LA STATION

Symbole d'une ville qui croit en sa jeunesse, l'école primaire Saint Exupéry a été rendue accessible à tous et s'inscrit désormais comme un élément clé du paysage urbain, à l'intersection du boulevard Daloz et de la rue de Bruxelles.

C'est dire que l'accès à tous, à l'ensemble de la station est une priorité absolue. La modernisation du Touquet doit permettre à chacun de se déplacer de façon sécurisée partout, et d'accéder aux différents espaces.

Le traitement harmonieux des espaces publics doit les rendre confortables et accessibles par tous, valides comme personnes à mobilité réduite, jeunes et moins jeunes, ... Leur aménagement doit être fait de manière à ce qu'ils soient sécurisés, qualitatifs et attractifs, à l'image de la place du Centenaire ou du Square Robert Lassus.

RECONQUÉRIR LE FRONT DE MER

Le front de mer est insuffisamment attractif malgré un éclairage installé en 2005 et la renaturation de certains parkings. Les articulations entre les espaces naturels sont encore insuffisantes, l'animation notamment par des commerces, services et animations fait défaut.

Les espaces du front de mer doivent retrouver leur inspiration première et être synonymes de détente et de loisirs.

Il y aura lieu de développer des lieux de vie le long de la plage, par l'apport d'activités touristiques temporaires liées aux loisirs de la plage et de poursuivre les aménagements paysagers dans l'esprit engagé depuis 2009.

Bien que la place du centenaire conjugue aujourd'hui élégance, modernité et convivialité avec un large espace central consacré aux piétons et un stationnement préservé mais plus discret, l'ambition est à terme, de retrouver l'image d'une entité reconnectée, qui vit avec les autres.

Appelée à s'animer l'été et lors des temps forts de l'année, la place est l'endroit incontournable qui formera la jonction entre la ville et la plage. Ainsi deux autres lieux de rencontre entre la ville et la plage doivent se dégager face à la rue Jean Monnet et l'avenue de l'Atlantique.

LUTTER CONTRE LA BANALISATION DES ESPACES PUBLICS

L'élégance de la station doit être révélée avant même d'arriver en son cœur, dès les entrées de ville. Les aménagements doivent mettre en valeur la beauté touquettoise le long des voiries et par des éléments qualitatifs.

Le traitement de l'entrée sud, par l'Avenue François Godin, doit se faire par la découverte du Golf et par des perspectives vers le littoral. L'entrée depuis l'Avenue du Général de Gaulle doit révéler la forêt touquettoise.

AXE 3 : LE TOUQUET PARIS-PLAGE, PÔLE TOURISTIQUE DE PREMIER PLAN



Objectif 1. Favoriser l'emploi pour accompagner l'économie locale

ACCOMPAGNER LES BESOINS DE DÉVELOPPEMENT DES GRANDS GÉNÉRATEURS D'EMPLOIS

L'économie touquettoise est incontestablement liée à l'activité touristique. Golf, thalassothérapie, centre équestre, casino, Palais des Congrès... sont autant de structures génératrices d'emplois, qui dynamisent la vie économique. Accompagner le développement de ces structures est une nécessité pour garantir des services de qualité aux nombreux touristes et à la population permanente.

Cet accompagnement doit entraîner dans son sillage avec encore plus de force, la fonction commerciale, l'artisanat et le secteur tertiaire, ... C'est donc une vision d'une économie intégrée et non différenciée, chaque maillon dépend des autres.



VALORISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AUTOUR DE L'AÉROPORT ET DU PARC D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Le développement économique touquettois passe aussi par le développement du secteur tertiaire, à l'image du quartier de l'aéroport. La création de la pépinière d'entreprises a été un véritable succès, amenant la réflexion sur de nouvelles opportunités de développement du secteur. Une meilleure valorisation du parc d'activités économiques Avenue Georges Besse et de l'aéroport, est essentielle pour soutenir l'emploi et connecter ces espaces au reste de la ville.

Ce quartier est concerné par le risque de submersion marine. Le développement des espaces urbanisés sera donc étudié pour être limité aux stricts enjeux de développement urbain.



FINALISER LA VALORISATION DE L'ACTIVITÉ COMMERCIALE DU CENTRE DE LA STATION

L'activité commerciale du cœur de station a été valorisée ces dernières années : la piétonisation de la Rue Saint Jean permet ainsi aux touquettois et aux touristes de profiter pleinement d'un cadre apaisé pour déambuler parmi les commerces de la station.

A terme, le développement des commerces doit renforcer leur attractivité grâce à des aménagements et dispositions incitant les touquettois et les touristes à mieux profiter de l'offre. Dans cette logique, la commune a créé un office du commerce.



ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DE L'OFFRE DE FORMATION PAR LA RÉFLEXION AUTOUR DE LA RESTRUCTURATION DU LYCÉE HÔTELIER ET LA CRÉATION D'UN CAMPUS

Le lycée Technique hôtelier est un acteur essentiel de la vie touquettoise, tout au long de l'année. Le devenir de cet établissement est en pleine réflexion. La station balnéaire ne peut se passer d'avoir un lycée hôtelier à la réputation internationale. Le nouveau projet de territoire doit ainsi être l'occasion de réfléchir à son évolution et à la création d'un campus des métiers du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration.



Objectif 2. Développer l'activité touristique

RENFORCER LE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE AUTOUR DU TOURISME D'AFFAIRES

La localisation de la station est exceptionnelle, au cœur des trois capitales européennes que sont Londres, Bruxelles et Paris. De même, la station est accessible par tous les modes : échangeur autoroutier, la gare SNCF Etaples-Le Touquet-Paris-Plage, aéroport du Touquet. Cet atout est à mettre en valeur afin de développer le tourisme d'affaires.

L'extension et la rénovation du palais des congrès est l'exemple même de la volonté de renforcer le tourisme d'affaires. Le palais des congrès ainsi modernisé permettra de renforcer la clientèle d'affaires en attente de services de haut niveau et de consolider définitivement la vie

4 saisons.

PRESERVER ET AMÉLIORER LE POTENTIEL HÔTELIER

Au cœur de la forêt, le quartier de l'aéroport accueillera bientôt l'espace nouveau siècle qui doit renforcer le pouvoir d'attraction de la station.

L'offre hôtelière doit en effet accompagner le développement économique de la station pour assurer le renforcement de l'attractivité touristique.

Afin de renforcer la vocation touristique de la station, des actions doivent être engagées afin de renforcer et d'améliorer l'offre hôtelière et d'inciter à la création de nouvelles formes d'accueil innovantes. Une réflexion sera menée sur une nouvelle priorité en offre d'hébergement en direction d'une clientèle familiale.

L'hôtellerie de plein air sera encouragée.

ASSURER DAVANTAGE LA PROMOTION DE LA « STATION APAISÉE, APAISANTE, PROPICE AU BIEN-ÊTRE »

Le Touquet Paris Plage est la station balnéaire même du bien-être, grâce à ses équipements, et notamment la thalassothérapie.

La garantie de son développement doit être assurée, pour permettre au Touquet-Paris-Plage de continuer à rayonner au cœur de l'Europe. Tous les éléments constituant ce caractère sont à mettre en avant : itinéraires doux sécurisés, découverte par les modes doux de la station, détente dans le cœur de ville, dans les milieux naturels, les espaces sportifs, etc ...

LE TOUQUET-PARIS-PLAGE : PARADIS DES ARTS ET DE LA CULTURE

Paradis des arts, le Touquet-Paris-Plage est depuis toujours source d'inspiration pour les artistes.

Aujourd'hui la station revendique plus que jamais sa vocation culturelle en proposant des rendez-vous de qualité, en modernisant ses événements et en rendant l'art accessible à tous.

Ainsi la ville doit elle se doter d'une salle de spectacles digne de ce nom pour accueillir des concerts dans des conditions optimales. Choix stratégique en termes d'attractivité (au cœur de la station) ainsi qu'en termes de fonctionnalité (mutualisation des équipes et des charges d'exploitation), cet équipement aura des retombées importantes pour l'activité hôtelière, les commerces et restaurants.

Créé en 1932 le musée du Touquet-Paris-Plage, d'un petit espace historique au troisième étage de l'Hôtel de Ville à une villa au cœur de la forêt, est devenu un musée dont l'attractivité dépasse les frontières. Il s'inscrit dans une évolution positive depuis plusieurs années. La progression de son attractivité est due à une programmation ambitieuse et innovante. Elle se traduit par une forte augmentation de sa fréquentation. Pour répondre aux enjeux du 21^{ème} siècle et à un environnement culturel territorial en pleine mutation, le musée doit prendre un nouveau virage, répondre rapidement aux contraintes de l'accueil du public et insuffler un nouvel élan à travers un projet ambitieux d'extension/rénovation.



Objectif 3 : les résidences secondaires au Touquet Paris-Plage, un lieu de villégiature de plus en plus apprécié

Le Touquet-Paris-Plage s'est créé pour être un lieu de villégiature international privilégié, où il fait bon se retrouver pour partager un moment de détente, ce qui a déclenché le développement des résidences secondaires dès la fin du XIXème siècle.

Cette caractéristique tend à s'accélérer, le nombre de résidences secondaires étant en augmentation. Cette croissance s'explique par un cadre exceptionnel, au cœur de 3 entités : la mer, la forêt, la baie et par une offre étoffée d'équipements tels le centre sportif, parc équestre, golf, tennis, musée, palais des congrès, bibliothèque-médiathèque ...

Les nouvelles occupations des résidences secondaires sont de plus en plus régulières et directement liées au phénomène de double résidence (en ville la semaine et au Touquet-Paris-Plage le week-end). Il y aura lieu d'encourager ce développement source d'une nouvelle population bénéfique au tourisme.

Conclusion

La commune est à un moment clé de son histoire. Le « Touquet-Paris-Plage source de lumières » telle est désormais la devise de ce territoire qui doit poursuivre son renouveau.

Prendre soin des Touquettois, améliorer le cadre de vie de tous et faire du Touquet-Paris-Plage un véritable pôle touristique de premier plan, exige d'appuyer nos choix stratégiques d'aménagement sur une approche globale et transversale des enjeux environnementaux, car nos actions sont interdépendantes.

Comme elles sont l'affaire de tous, nos orientations, ci-dessus développées, seront mises en œuvre de manière concertée et partagée car il appartient à chacun d'entre nous de dessiner le Touquet-Paris-Plage de demain.

Partons ensemble à la reconquête de notre front de mer, du quartier Quentovic, du quartier de l'aéroport, de notre patrimoine, de la culture pour rendre notre station toujours plus élégante, plus innovante, plus attractive et plus rayonnante, dans un cadre de vie offert à tous, toute l'année.

Le Touquet-Paris-Plage, « la plus élégante des plages de France ».